



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE
25 AVRIL 2022

Assemblée régulière du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche, tenue le lundi 25 avril 2022 à 15 h 00 au siège social de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins, situé au 4445 Côte de Terrebonne à Terrebonne, sous la présidence de M. Benoit Ladouceur, président et à laquelle ont assisté :

M. Eugène Jolicoeur, vice-président
M. Daniel Aucoin, membre
Mme Lise Gagnon, membre

Étaient également présents :

Mme Chantal Marceau, secrétaire-trésorière
Mme Valérie Foucault, assistante secrétaire-trésorière
M. Daniel Paquette, directeur des opérations RAIM

RÉSOLUTION NO : E30-04-2022
(Ouverture de l'assemblée)

IL EST PROPOSÉ PAR : Lise Gagnon
APPUYÉ PAR : Daniel Aucoin

QUE l'assemblée soit ouverte.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION NO : E31-04-2022
(Adoption de l'ordre du jour)

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Aucoin
APPUYÉ PAR : Eugène Jolicoeur

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 28 mars 2022;
4. Adoption des listes des paiements émis, des salaires payés et des comptes à payer;
5. Dépôt du rapport financier 2021;
6. Renouvellement du Programme d'assurance de dommages 2022-2023;
7. Autorisation de signature – Entente de partenariat et de confidentialité avec l'entreprise Drones des champs;
8. Modification de la date de l'assemblée régulière du 24 mai 2022;
9. Affaires nouvelles;
10. Période de questions;
11. Levée de l'assemblée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

RÉSOLUTION NO : E32-04-2022
(Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 28 mars 2022)

IL EST PROPOSÉ PAR : Eugène Jolicoeur
APPUYÉ PAR : Daniel Aucoin

QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière du 28 mars 2022 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION NO : E33-04-2022
(Adoption des listes des paiements émis, des salaires payés et des comptes à payer)

IL EST PROPOSÉ PAR : Eugène Jolicoeur
APPUYÉ PAR : Lise Gagnon

QUE le conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche (RAETM) accepte les listes des paiements émis et des salaires payés aux montants respectifs de 197 953,24 \$ et de 2 910,86 \$.

QUE le conseil d'administration de la RAETM accepte les listes des comptes à payer aux montants respectifs de 17 449,91 \$ et de 133 641,81 \$ préparées le 19 avril 2022 et en autorise les paiements.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION NO : E34-04-2022
(Dépôt du rapport financier 2021)

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Aucoin
APPUYÉ PAR : Eugène Jolicoeur

QUE le conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche prenne connaissance du dépôt, par la secrétaire-trésorière, du rapport financier de la Régie et du rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, le tout conformément au premier alinéa de l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION NO : E35-04-2022
(Renouvellement du Programme d'assurance de dommages 2022-2023)

ATTENDU QUE suite à l'appel d'offres RAETM-2019-001 et la résolution 34-04-2019, la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche (RAETM) a confié le portefeuille de ses assurances pour la période du 1^{er} mai 2019 au 1^{er} mai 2020 à la firme de courtage BFL Canada risques et assurances inc.;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 573.1.2 de la *Loi sur les cités et villes*, un contrat d'assurance peut être reconduit sans demande de soumission jusqu'à concurrence d'une période totale de cinq (5) ans;

ATTENDU QUE la Régie a mandaté la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour l'accompagner dans le processus de renouvellement du programme d'assurance de dommages;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

ATTENDU la recommandation de M. Simon Julien, premier directeur principal et responsable du Service de gestion des risques et assurance de dommages de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, datée du 21 avril 2022;

IL EST PROPOSÉ PAR : Eugène Jolicoeur
APPUYÉ PAR : Daniel Aucoin

QUE soit autorisée la reconduction, pour la période du 1^{er} mai 2022 au 1^{er} mai 2023, du portefeuille d'assurances que détient la RAETM, le tout en conformité avec la proposition de la firme de courtage BFL Canada risques et assurances inc., au montant de 156 375 \$ (taxes en sus).

QU'un transfert budgétaire au montant de 36 100 \$ du poste budgétaire 41400-2691 « Mesures majeures » au poste budgétaire 41400-2421 « Assurances » soit approuvé afin de couvrir l'écart entre le montant budgété et la dépense réelle.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION NO : E36-04-2022

(Autorisation de signature – Entente de partenariat et de confidentialité avec l'entreprise Drones des champs)

ATTENDU QUE l'entreprise Drone Des Champs est une compagnie qui développe un système d'échantillonnage et de prise de hauteur de boues d'étangs aérés au moyen de drones;

ATTENDU QUE cette entreprise souhaite utiliser les étangs de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche (RAETM) pour réaliser des mesures de boues et mettre à l'essai leurs équipements qui sont en instance de brevet;

ATTENDU QUE la RAETM souhaite participer à la recherche et au développement technologique de ce projet et qu'il y a lieu de conclure un entente de partenariat et de confidentialité entre les parties;

ATTENDU QU'aucun frais ne sera facturé à la RAETM en lien avec cette entente ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Lise Gagnon
APPUYÉ PAR : Daniel Aucoin

D'AUTORISER la secrétaire trésorière ou en son absence l'assistante secrétaire-trésorière, à signer, pour et au nom de la RAETM, ladite entente de partenariat et de confidentialité, incluant toute modification mineure qui pourrait être apportée à celle-ci ainsi que tout document nécessaire pour y donner son plein effet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION NO : E37-04-2022

(Modification de la date de l'assemblée régulière du 24 mai 2022)

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Aucoin
APPUYÉ PAR : Eugène Jolicoeur

QUE la prochaine assemblée régulière de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche (RAETM) ait lieu le 27 mai 2022 à 11h30.

QUE la secrétaire-trésorière soit autorisée à faire paraître l'avis public requis dans un journal local.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

RÉSOLUTION NO : E38-04-2022
(Levée de l'assemblée)

IL EST PROPOSÉ PAR : Eugène Jolicoeur
APPUYÉ PAR : Daniel Aucoin

QUE l'assemblée soit et est levée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Président

Secrétaire-trésorière